

Le 28 juin 2022
Pour information et diffusion

COMMUNIQUÉ 16/2022

ÉCOMOBILITE en Clermontais : bougeons autrement !

Du 1^{er} au 29 juillet 2022, le Département de l'Hérault met gratuitement à la disposition des habitants du Salagou Cœur d'Hérault des vélos à assistance électrique (VAE) : un moyen économique et écologique de déplacement sur le territoire.

Cette année encore, la Communauté de communes s'engage en faveur de l'écomobilité, encourage la pratique du vélo et favorise le changement des habitudes de déplacements pour les trajets du quotidien.

Du 1^{er} au 29 juillet 2022, 10 vélos à assistance électrique (VAE) seront donc mis à la disposition des administrés du Salagou Cœur d'Hérault.

Ce programme, à l'initiative du Département de l'Hérault, a pour but de privilégier la mobilité douce et de donner envie aux citoyens de limiter leurs déplacements en voiture pour les trajets de courte distance, notamment dans le cadre de **déplacements professionnels**.



Ceci s'inscrit dans un projet plus large de l'intercommunalité et du département visant à favoriser l'accès à des modes de déplacements alternatifs, bénéfiques pour la santé et pour l'environnement.

Le vélo électrique, un bon compromis entre mobilité, santé et geste pour la planète ! Ce vélo est équipé d'un petit moteur, lui-même alimenté par une batterie. Économe en énergie, simple d'utilisation, ses avantages sont nombreux.

Le petit *plus* !

Le Vieux Biclou, association promouvant l'éco-mobilité, sera présent le mercredi 6 juillet de 10h à 16h30 devant l'Espace Jeunesse – Place Jean Jaurès à Clermont l'Hérault - pour une opération gratuite de marquage Bicycode.

Le marquage Bicycode® consiste à graver un numéro unique et standardisé sur le cadre des vélos, ce code est référencé dans un fichier national accessible en ligne. **Le Bicycode® est le seul dispositif reconnu par l'Etat pour la lutte contre le vol et le recel de vélos.** Il est soutenu par le Ministère de l'Environnement et par le Ministère de l'Intérieur. Le Vieux Biclou proposera également un accompagnement pour apprendre les petits réglages mécaniques et ergonomiques qui permettent de bien entretenir son vélo. **N'oubliez pas votre vélo et votre pièce d'identité.**



Conditions de prêt des VAE :

- Être résident du Clermontais de façon permanente et être majeur.
- Utiliser le VAE dans le cadre de vos déplacements domicile/travail.
- Disposer d'un local fermé pour pouvoir entreposer le vélo électrique dans un endroit sécurisé la nuit.
- Les vélos seront prêtés du vendredi au mercredi suivant.

Documents à fournir :

- Une copie de pièce d'identité.
- Un justificatif de domicile.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors du retrait du VAE et restitué à son retour.

Des accessoires accompagnent le vélo :

Kit chargeur et batterie, casque, antivol, panier, clefs batterie et antivol.

Infos pratiques :

Les retraits et retours se feront sur rendez-vous au
20 avenue Raymond Lacombe
34800 Clermont l'Hérault

Partagez notre post Facebook à ce sujet !

>>> <https://cutt.ly/ZKGm7gr>

Contact et réservation :

04 67 88 95 50 - vae@cc-clermontais.fr

BON À SAVOIR !

Il existe des aides pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

**Le Département subventionne l'achat d'un vélo électrique
à hauteur de 250 €*.**

En cumulant cette aide avec celle de la Région, les Héraultais
pourront économiser **jusqu'à 450 euros** pour s'équiper.

Un vrai coup de pouce pour rouler en toute liberté !

+ d'infos : <https://bit.ly/3AU9L8Z>

**sous conditions de ressources*